



Syndicat Intercommunal d'Assainissement
Sandillon, Darvoy, Férolles, Ouvrouer-les-Champs
Mairie de Sandillon 45640

COMPTE RENDU

Réunion du Comité Syndical du
Vendredi 04 octobre 2019 à 9 h 30

Le VENDREDI QUATRE OCTOBRE DEUX MILLE DIX NEUF à neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Sandillon, sous la présidence de **M. Denis BISSONNIER**.

ETAIENT PRESENTS :

DARVOY : M. CASSEULT Michel, membre titulaire
M. CHALOPIN Michel, membre suppléant

OUVROUER-LES-CHAMPS : M. FARDEAU Jean-Claude, membre titulaire
Mme LEROUX-BACHELET Geneviève, membre suppléant

FEROLLES : M. DUPUIS David, M. SORET Rémi, membres titulaires
Mme MARPEAUX Jocelyne, membre suppléant

ABSENTS EXCUSES :

DARVOY : M. SERVERA Guy, membre titulaire

SANDILLON : M. MALBO Gérard, membre titulaire

OUVROUER-LES-CHAMPS : M. JANVRIN Franck, membre titulaire

Assistaient en outre :

M. SERGENT Aymeric, technicien
Mme COCHEREAU Dominique, responsable des services administratifs

Le quorum est atteint.

A l'unanimité, **M. CHALOPIN** est désigné comme secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

Le compte rendu de la réunion du **11 juin 2019** est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1) Fonctionnement des installations
 - Epandage des boues
 - Station de Sandillon : travaux réalisés, en commande et en prévision
 - Postes de refoulement
 - Station d'Ouvrouer-les-Champs
 - Rapports de visite du SATESE
- 2) Rapport sur le prix et la Qualité du Service public d'assainissement 2018
- 3) Personnel : protection statutaire et complémentaire
 - Adhésion au contrat de groupe d'assurance statutaire du CDG
 - Adhésion aux conventions de participation du CDG pour le risque santé et prévoyance avec choix du niveau de participation financière de la collectivité
- 4) Finances
 - Etat des dépenses et recettes réalisées sur le budget 2019
- 5) Questions et informations diverses
 - Résultats de la consultation pour le curage des réseaux
 - Travaux de réhabilitation des réseaux (groupement de commande)
 - Projet de mutualisation avec Jargeau
 - Titularisation de M. Sergent au 1^{er} juillet

1 - FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS

Seconde campagne d'épandage des boues réalisée en août par SUEZ ORGANIQUE

- Boues trop liquides, ne pouvaient être épandues en l'état
- Ajout de chaux inerte en provenance des Ets Soufflet de Férolles (environ une vingtaine de big bag de 600 kg)
- Mélange chaux / boue réalisé à l'aide d'un chargeur par l'entreprise Baranger
- Total des boues épandues en août 162 tonnes + 296 tonnes en mars = 458 tonnes en 2019 (427 tonnes en 2018)
- Pour remédier au problème des boues trop liquides, M. Sergent a augmenté les apports de chaux et de polymère. Les boues sont aujourd'hui d'aspect plus solide. Une révision de la centrifugeuse est également programmée dans les prochaines semaines

Travaux réalisés à la station d'épuration de Sandillon

- Réparation d'un collecteur de lavage sur un surpresseur d'eau
 - o Ent. SEIT 1 973 € HT
- Changement des courroies sur un surpresseur d'air avec du matériel en stock (A. SERGENT)
- Changement du câble sur le treuil du bassin colature
 - o Ent. CHATAGNER 233 € HT
- Réparation d'une pompe du poste de colature (
 - o Ets CHAIN 913 € HT
- Changement d'un raccord d'accouplement sur le préleveur d'entrée
 - o A. SERGENT 65 € HT
- Contrôle périodique des installations électriques, des appareils de levage, du disconnecteur. Contrôle des échelles courant octobre. Contrôle du détecteur 4 gaz (à programmer)
- Déplacement des boues fin septembre (A. SERGENT)
- Curage périodique des postes de refoulement des communes

Travaux en commande à la station de Sandillon

- Révision de la centrifugeuse à environ 15 000 h de fonctionnement
- Remplacement de l'agitateur du petit bassin (anaérobie)

Travaux en prévision à la station de Sandillon

- Réparation de la pompe à chlorure ferrique (fuite)
- Renouvellement des 2 surpresseurs d'eau (puissance trop faible)
 - o Attente devis Véolia
 - o Devis reçus - SEIT 3 899 € HT
 - NORIATEC 3 050 € HT

Travaux en cours au poste de refoulement de Darvoy

- Réhabilitation du poste par l'entreprise SEIT :
 - o Remplacement des 2 pompes en juillet
 - o Installation de la nouvelle armoire électrique le 9 octobre
 - o Paramétrage d'un nouveau système de renvoi d'alarme (DATA GPRS), transmission des données par carte SIM, fin de l'abonnement à une ligne fixe

Travaux en prévision sur le poste de Férolles

- Changement d'une pompe dont la roue est complètement bloquée

Achat et réparation pour le stock

- Réparation d'un moteur DIP et achat de 2 roues Vortex
 - o Side Industrie : moteur 2 295 €
 - 2 roues 1 145 €

Travaux à la station d'Ouvrouer-les-Champs

- Débouchage d'une pompe obstruée
- Curage des fosses toutes eaux en prévision

Rapports de validation de l'autosurveillance réalisés par le SATESE

Principales observations pour la station d'Ouvrouer-les-Champs le 16/07/2019 :

- Evacuer les graisses accumulées en entrée des fosses toutes eaux.
- Fiabiliser le fonctionnement de la bâchée (file gauche) pour éviter l'alimentation en continu des filtres à sable.

Principales observations pour la station de Sandillon le 11/06/2019 :

- Les essais ont montré un bon fonctionnement du dispositif de mesures de débits et de prélèvements.
- Les données fournies indiquent une bonne corrélation des débits avec la sortie station

2 - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018

M. le Président rappelle que l'article L.2224-5 du C.G.C.T impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif (RPQS).

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire du RPQS sera transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'Observatoire National des Services Publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le Comité syndical, à l'unanimité,

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2018.

DECIDE de le mettre en ligne sur le site dédié.

4- ASSURANCE STATUTAIRE ET PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Fin 2018, le syndicat a donné mandat au Centre de Gestion du Loiret pour qu'il consulte en son nom pour :

- Un contrat d'assurance statutaire pour le remboursement des frais de salaire à la collectivité en cas de maladie des agents.
Ce risque est actuellement couvert par CIGAC (Groupama).
- Un contrat de prévoyance pour le maintien du salaire aux agents en cas de passage à demi-traitement
- Une complémentaire santé pour le remboursement des frais médicaux aux agents

Ces 2 derniers risques sont actuellement couverts par le biais d'une convention avec le CDG jusqu'au 31 décembre 2019.

Assurance statutaire

Après étude des offres, M. le Président propose de retenir le contrat SOFAXIS proposé par le CDG du Loiret.

Spécificités du contrat :

- Un contrat adapté aux besoins des collectivités territoriales avec des prestations complémentaires telles qu'un conseil médical spécialisé, un accompagnement psychologique, des aides à la réinsertion après un arrêt prolongé
- Un taux de cotisation maintenu pendant les 2 premières années et une augmentation encadrée pour les 2 autres années.
- Une franchise uniquement en maladie ordinaire

Conditions du contrat :

- Taux agent CNRACL : 4,73 % avec franchise de 15 j en maladie ordinaire **UNIQUEMENT**
- Taux agent IRCANTEC : 1,45 % franchise 10 j en maladie ordinaire **UNIQUEMENT**
- Cotisation adhésion CDG 0,10 %

A l'unanimité, le Comité Syndical, **DECIDE** :

- De souscrire au contrat de groupe d'assurance statutaire proposé par le CDG (SOFAXIS) jusqu'au 31 décembre 2023
- Prend acte que l'adhésion donne lieu à une contribution annuelle aux frais de gestion du CDG égale à 0.10 % de la masse des rémunérations

AUTORISE le président à signer la convention avec le CDG du Loiret

Protection sociale complémentaire

Le syndicat est adhérent aux contrats du CDG jusqu'en décembre 2019 pour un contrat de prévoyance et une complémentaire santé. Il a la possibilité d'adhérer aux nouvelles conventions du CDG jusqu'en 2023.

Cette adhésion lui permet d'accorder une participation financière à ses agents comme c'est le cas actuellement.

A l'unanimité, le Comité Syndical, **DECIDE** :

- D'adhérer aux conventions de participations du CDG pour le risque prévoyance et le risque santé
- D'accorder une participation financière à ses agents :
 - o Santé 30 € / mois
 - o Prévoyance 10 € / mois
- Prend acte que l'adhésion aux conventions donne lieu à une contribution aux frais de gestion du CDG pour un montant annuel de 30 €.

4 - FINANCES

Mme Cochereau présente aux membres du Comité Syndical **une situation des dépenses et recettes** réalisées depuis le 1^{er} janvier sur le budget 2019.

En recettes, 100 % des participations sont appelées.

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et restent dans le cadre des prévisions budgétaires votées en mars dernier. Les dépenses d'investissement budgétisées (renouvellement d'équipements) sont en cours de réalisation.

5 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Interventions sur les réseaux des communes

M. Dupuis demande que les communes soient informées quand, à la demande du SIA, des entreprises interviennent sur les réseaux.

Résultat de la consultation groupée pour le curage des réseaux

M. le président informe les membres du Comité que l'entreprise SARC a été retenue pour les travaux périodiques de curage des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Travaux de réhabilitation des réseaux dans le cadre du groupement de commande

La commune de Sandillon, coordonnateur du groupement de commande, relance la procédure de consultation. En effet, l'Agence de L'eau ayant reporté l'étude du dossier de demande de subvention, le délai de validité des offres est dépassé. Aussi, le cabinet IRH est sollicité pour relancer l'appel d'offre.

Personnel

M. Aymeric SERGENT a été titularisé au 1^e juillet 2019 en qualité d'adjoint technique territorial.

Date des prochaines réunions du Comité Syndical

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
VOTE DU BUDGET 2020

le vendredi 31 janvier 2020
le vendredi 6 mars 2020

**Le secrétaire de Séance,
M. Michel CHALOPIN**

**Le Président,
M. Denis BISSONNIER**